



PROGRAMME DE FORMATION FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO)

Véhicule de transport de voyageurs : véhicule de plus de 8 places assises outre celui du conducteur.

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et sur la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement, d'appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

OBJECTIFS

- ✓ Permettre aux conducteurs d'exercer leur métier dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle.
- ✓ Professionnaliser des titulaires d'un permis de conduire D-DE afin de leur donner les bases techniques de leur future profession.

PUBLIC CONCERNE

Tout conducteur d'un véhicule de transport de voyageurs titulaire du permis de conduire de la catégorie D1, D1E, D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire des permis de conduire des catégories D, D1 ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles r 222-1, r 222-2 et r 222-3 du code de la route

Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

140 heures consécutives – 20 jours

En présentiel sur une journée de 7h

LIEU DE LA FORMATION

Dans nos centres de Bouliac, de Bon-Encontre, de Bias et de Marmande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques structures

Ludo pédagogie

Études de cas,

Quizz

Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...

Evaluation finale : test final (QCM)

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuilles d'émargement par demi-journée

Attestation de formation remise à l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction stagiaire



INTERVENANT

La formation est assurée par des formateurs ayant validé un parcours de qualification pédagogique

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Lisa MARTINEZ
lisa.martinez@sc-formation.fr
05 56 94 05 91

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :
Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'éligibilité de l'action
Plan de développement des compétences
Prise en charge par les Opérateurs de Compétences (OPCO), sous réserve d'éligibilité
Autofinancement
Autres dispositifs mobilisables selon le statut du bénéficiaire
Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :
Réception de la convention de formation signée
Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »
Le cas échéant, réception de l'accord de financement.
L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet : <https://www.securiteconduite.fr>

COUT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RS5768
- Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
- Date d'enregistrement : 23-12-2021



CONTENU DE LA FORMATION

(Conforme à l'arrêté du 03 janvier 2008)

Accueil et présentation de la formation

- Présentation des objectifs, du déroulement et des modalités d'évaluation.
- Présentation du formateur et des participants.
- Rappel du cadre réglementaire de la FIMO et des obligations du conducteur professionnel de transport de voyageurs.

Thème 1 : Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :

- Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité.
- Maîtrise des principes de conduite rationnelle et économique, notamment sur l'optimisation de la consommation de carburant.
- Utilisation appropriée de la boîte de vitesses et des dispositifs d'aide à la conduite.
- Application pratique et analyse de la conduite (8h10 de conduite + 1h de manœuvre professionnelle + 50mn de commentaire pédagogique).
- Sécurité des passagers lors des manœuvres et déplacements (freinage, virage, arrêts, confort à bord)

Thème 2 : Application des réglementations :

- Réglementation sociale nationale et européenne : temps de conduite et de repos, utilisation du chronotachygraphe, formation continue, conventions collectives.
- Réglementation spécifique au transport de voyageurs : transport urbain, interurbain, scolaire, occasionnel, international.
- Documents obligatoires à bord et contrats de transport selon la nature du service.
- Responsabilités du conducteur en matière de conformité administrative et réglementaire.

Thème 3 : Santé, sécurité routière et santé environnementale :

- Conduite préventive et anticipation des situations à risque.
- Gestion des situations d'urgence et premiers gestes de secours.
- Aptitude physique et mentale du conducteur, hygiène de vie et prévention des troubles liés à la fatigue.
- Risques liés à l'alcool, la drogue et les médicaments.
- Accidents du travail à l'arrêt et en circulation.
- Spécificités liées aux véhicules de transport de voyageurs : gabarit, comportement routier, visibilité.
- Circulation dans les tunnels, franchissement des passages à niveau, conduite en conditions dégradées.
- Écoconduite et respect de l'environnement.

Thème 4 : Service logistique :

- Accueil, information et sécurité des passagers.
- Comportements contribuant à la qualité de service et à la valorisation de l'image de l'entreprise.
- Gestion des situations conflictuelles et communication professionnelle.
- Organisation du marché du transport routier de voyageurs et environnement économique du secteur.
- Rôle du conducteur dans la chaîne de service et la satisfaction client.

Test final des compétences acquises et synthèse de stage

- Évaluation des connaissances et compétences acquises durant la formation (QCM et épreuve pratique).
- Synthèse des acquis, échanges sur les axes de progression et remise de l'attestation de fin de formation.
- Le stagiaire procède ensuite à la demande de sa carte de qualification professionnelle sur Hub Pro Transport.

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE

SITE INTERNET : <https://www.securiteconduite.fr>